

GT transmission association transiscope

Cadre de ce GT

- Ce groupe de travail est temporaire et sa mission devrait s'achever en mars 2021
- Il vise la mise en œuvre concrète de la transmission de l'association Cap ou Pas Cap à Transiscope, pour en être l'association de financement/gestion
- A l'issue des travaux de ce groupe, l'AG de CPC se réunira pour entériner les modifications statutaires proposées

Objectifs du groupe de travail

Concrètement, ce groupe de travail devrait aboutir :

1. **La clarification des rôles liés à cette association** - trois rôles ont été identifiés et sont à expliciter et valider, ce sont : la gestion comptable et financières, le pilotage de la stratégie financière (rôle dévolu au Copil), la recherche de financements, la gestion administrative et contractuelle des prestations. il faudra valider s'ils sont du ressort de l'association, et sinon quel GT de Transiscope en a la charge. Cela amènera notamment à redéfinir les contours du GT finance.
2. **L'identification de personnes en charge de l'association** - Il s'agira de vérifier que les rôles définis ci-dessous seront bien remplis par une ou plusieurs personnes. Sont déjà identifiés comme nécessaires des personnes en charge : de la gestion financière (jusqu'ici prise en charge par le CRID) et de représentant légal au sein de Transiscope.
3. **Identifier les contractualisations de CoPC à conserver pour Transiscope** - Il s'agit de choisir parmi les contrats en cours de CoPC ceux qui seront utiles à Transiscope (agrément volontariat,...)
4. **Rédiger une nouvelle version des statuts qui incarne l'objet et la gouvernance imaginée** - Tout est dans l'intitulé.

Temps de travail du 17.12.2020 à 9h30

Participants : cf sondage <https://old.framadate.org/tTayItLtmgzQJVfKWsXylzob/admin>

Lien vers la visio :

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/89159101983>

ID de réunion : 891 5910 1983

Une seule touche sur l'appareil mobile

+33170950103,,89159101983# France

Ordre du jour :

- A fixer en début de réunion
- Penser à caler le prochain temps de travail

1. La clarification des rôles liés à cette association - trois rôles ont été identifiés et sont à expliciter et valider, ce sont :

- la gestion comptable et financières,
- le pilotage de la stratégie financière,
- la recherche et le suivi de financements.

il faudra valider s'ils sont du ressort de l'association, et sinon quel GT de Transiscope en a la charge. Cela amènera notamment à redéfinir les contours du GT finance.

GT Finance va être en charge de la gestion de l'association. Il ne faut pas créer de doublon. Gt finance de transiscope est garant de la raison d'être et du fonctionnement de l'asso.

Gestion opérationnelle des finances gérées par l'asso :

la gestion comptable et financières,
le pilotage de la stratégie financière,
la recherche de financements.

Rôle en plus : recruter au nom de Transiscope des prestations, contrats, véhicule juridique pour recruter, faire le suivi au sens administratif

Répartition des sous

Copil = validation de l'orientation des dépenses et de la stratégie financière mais aussi des choix de recrutements

Ce n'est pas l'asso qui fait l'arbitrage, c'est le Copil qui fait l'arbitrage sur les sujets de stratégie.

Travail de pédagogie à faire pour expliquer pourquoi

RE : porter administrativement et financièrement les décisions prises par le copil

--> Revalider en copil le périmètre de cette asso

2. Rédiger une nouvelle version des statuts qui incarne l'objet et la gouvernance imaginée - Tout est dans l'intitulé.

Deux stratégies possibles :

- une pour rentrer dans les clous administrativement cad faire le strict nécessaire. Désigner des responsables légaux, ne pas mettre de fonctions particulières de présidence, CA, quorum...Peu d'imposition. Avoir quelques articles pour pouvoir faire des actions, juridiques par exemple.

Avantage : simplicité Inconvénient : pas de détail sur le fonctionnement

- une pour définir une gouvernance : guide de fonctionnement, comme un règlement intérieur, mode de vote, de gouvernance, définition des instances

Avantage : ça rassure tout le monde d'avoir bcp de clarté. En cas de pépin, il y a un guide clair.

Inconvénient : ça peut être long à écrire, à valider

Au vu du périmètre décidé pour cette asso, la stratégie 1 semble la plus pertinente. Statuts simples qui peuvent éventuellement évoluer par la suite si on décide d'élargir le périmètre de l'asso.

Délai pour la V1 : avoir une version martyre pour le copil de janvier assez courte

Avoir des statuts qui ont déjà eu deux-trois allées-retours pour le copil en présentiel de février pour faire une validation

Qui : Julien, Simon

Relecture : tout le monde

exemple de statuts simples : <https://alternatiba.eu/nantes-oca/statuts-dalternatiba-nantes/>

3. L'identification de personnes en charge de l'association - Il s'agira de vérifier que les rôles définis ci-dessous seront bien remplis par une ou plusieurs personnes. Sont déjà identifiés comme nécessaires des personnes en charge : de la gestion financière (jusqu'ici prise en charge par le CRID) et de représentant légaux au sein de Transiscope.

Asso représente transiscope dans un domaine particulier donc les membres sont les organisations qui portent transiscope. Par contre, ça ne veut pas dire que toutes ces structures vont faire le suivi administratif et financier.

Il faut trouver des personnes ressources, notamment le ou la trésorière qui aura un rôle central.

Plusieurs possibilités :

- avoir plusieurs personnes du COPIL (2-3 représentants des orgas) = le groupe finance ? avec du renouvellement si possible

- on cherche une personne, cheville ouvrière de cette gestion financière, en remplacement du CRID aujourd'hui

- avoir un recrutement, par exemple 1 jour par mois pour cette gestion financière

Tâche lancée par Julien : recherche d'un bénévole, connaisseur en gestion financière, pour cette asso via le site "Tous Bénévoles"

Deux niveaux :

- avoir un niveau de suivi/ de regard sur le portage financier

- avoir une ou des personnes qui ont des connaissances en gestion et suivi financier pour réaliser le suivi comptable, le paiement des factures, etc.

--> on a les ressources en interne

Les membres de l'asso sont les membres du COPIL : désignation une fois par an des personnes qui vont porter le suivi et la recherche de financement, charge à eux de voir comment cette fonction est exécutée, sachant qu'aujourd'hui il y a max 1-2 entrées/sorties par mois.

Question du double regard : est-ce qu'on fait confiance au GT finance pour être autonome sur cette

question ?

Pilotage via le Copil, avec un bilan une fois par an avec désignation de nouveaux représentants légaux pour l'asso.

A priori les membres du GT finance sont donc les représentants légaux de l'asso de financement (à rédiger dans les statuts)représentants légaux : personnes morales ou personnes physiques avec délégation du copil ? ce n'est pas le même fonctionnement et la rédaction des statuts

Clarif : Les membres de l'association sont les orgas, les représentants légaux sont des personnes physiques issues de ces orgas.

Parmi les membres du GT finance sont désignés une fois par an les représentants légaux de l'asso de portage financier.

4. Identifier les contractualisations de CoPC à conserver pour Transiscope - Il s'agit de choisir parmi les contrats en cours de CoPC ceux qui seront utiles à transiscope (agrément volontariat,...)

Seuls les contrats pertinents à transmettre ont été gardé par CapouPasCap:

- compte bancaire au crédit mutuel à 11€ par mois
- assurance à la MAIF qui est réduite au minimum mais coûte quand même à 138€ par mois mais avec les changements de statut il y aura possibilité de réduire
- outil "macompta.com" qui permet de faire un suivi très simple : 139€ par an, à renouveler fin janvier 2021
- outil de newsletter (mailerlite) : environ 100€ par an, à renouveler début 2021
- agrément pour des services civiques : accueillir 10 SC. Même en changeant de statut, possibilité de garder cet agrément

mais besoin de bien transmettre et gérer cette relation avec l'agence des SC. Il faut bien gérer l'administratif pour une bonne relation avec l'agence de suivi des SC (l'ifac ?)

Prochain temps de travail sur ce sujet : avec l'objectif de validation au copil de février, il faudra sans doute un temps de travail spécifique pour prendre en compte les retours des uns et des autres et écrire la V2 des statuts.

Ensuite, réunion de Cap ou pas Cap pour vote puis déclaration en préfecture.

Pour mémoire les échanges sur le sujet lors du dernier COPIL

- Julien - heureux d'avoir transmit cette asso au commun transiscope (compréhension que pas une OPA cachée mais bien volonté transmission projet). Très heureux que CoPC puisse continuer à exister, belle manière de clôturer un chapitre
- Valentin - coté CRID anticipe que surement effectif plutôt au printemps ce qui ne pose pas de problème. Important pour le projet transiscope à condition de parvenir à déterminer et trouver les ressources nécessaires à sa gestion pour que ça n'empiète pas sur le COPIL. Il faut se laisser le temps et trouver des compétences solides
- JB - rien à compléter si ce n'est que sur cet enjeu de compostabilité, la manière dont Julien décrit ça dans l'interview que je viens de vous faire suivre par mail, est très intéressante / une raison de + pour venir en parler le 9 nov (j'aurai du bosser chez Publicis en fait...)
- Floriane - pas d'objections, merci pour tout le travail
- Simon - merci pour le boulot, content de l'issue, gros enjeux à assurer la pérennité financière, incite à

prendre presta ou volontariat pour aller chercher plus d'argent. + info confidentielle.

- Julien : pas parce que transiscope se dote de cette asso que ce sera mon rôle de le porter, c'est au copil de décider même si je suis prêt à prendre un des deux rôles de représentants légaux. Avec valentin nous n'avons pas un attrait particulier pour la finance, serait assez ravi que Valentin puisse se mettre sur d'autres missions -> cette asso ne va pas reposer sur le groupe finance --> besoin de trouver quelqu'un de faire la gestion financière
- JB - il faut distinguer le besoin de gestion financière de la recherche de financement. Vigilance sur la personne en charge de la gestion financière :
 - Différencier la comptabilité de la gestion (attention aux comptables qui gèrent comme des comptables et sans sens politique)
 - vigilance sur le financement de quelqu'un pour aller chercher des financements, besoin de vraiment prendre le temps d'y réfléchir, déjà eu des expériences malheureuses en la matière. Tenir à la fois la réflexion sur le financement de transiscope, mais aussi le système de faire système
 - nécessité de maturation e la stratégie pour éventuellement aller vers la piste de Simon en étudiant les conditions de réussite
- Simon
 - Sur financer le système" point d'interrogation voir veto car pas dans la stratégie, à voir
 - Julien : oui, ça ne fait pas partie de la stratégie stricto sensu du Transiscope mais en pensant système, on est amené à réfléchir au financement global du syst
 - Ne souhaite pas décoréler l'association de financement du groupe finance - il faut vraiment politiquement le groupe finance qui soit garant de l'association
 - Pour le recrutement e l'asso, ok pour bénévoles qualifiés, mais le fonctionnement alternatif a fait ses preuves et permet de sauvegarder la qualité de vie des humains (reformulation à la hache)
- Julien - ne se fermer aucune piste, on a le temps d'approfondir cette question du meilleur fonctionnement possible.
- INFO - concrètement la passation implique la passation de certains contrats :
 - un ovh avec un cloud qui pourrait servir à transiscope
 - un service macompta
 - un abonnement à un mailer newsletter
 - une assurance
 - un compte bancaire
 - agrément service civique pour 10 personnes